

**MAIRIE DE THERVAY
39290 THERVAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2023-04-06**

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline, PHILIPPON Franck.

Secrétaire de séance : Maryline MAHAMDI.

Convocation du 29/03/23 (affichée le 29/03/23).

OBJET : CONVENTION POUR PARTICIPATION FINANCIERE

Dans le cadre de la gestion de l'assainissement, le Maire expose que la Communauté de Communes Jura Nord assure la compétence « assainissement – eaux usées » alors que la Commune a conservé la compétence « eaux pluviales ».

Toutefois, la Commune étant dotée d'un réseau unitaire, des ouvrages sont communs aux eaux usées et aux eaux pluviales, ce qui nécessite une participation de la Commune au budget « Assainissement » de la CCJN.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte cette participation financière
- Autorise le maire à signer une convention avec la communauté de communes Jura Nord

Pour copie conforme,

Le Maire,
Stéphane ECARNOT

